

Solidaires **Éco**

#4

mai 2018

Édito / Capitalisme et travail gratuit / Macron assume son ultra-libéralisme ! / À propos du vocabulaire usuel du néo-libéralisme / Femmes et précarité : le 8 mars c'est toute l'année ! / La bataille contre le CETA continue...

Édito

Après une année de mandature, la toile de l'ultra-libéralisme continue d'être tissée par Macron et son gouvernement, avec ses réformes tout azimut : assurance chômage, de l'éducation, de la formation professionnelle, de la SNCF, de la fonction publique, et bientôt la réforme des retraites.

La grande braderie du service public participe aussi de ce qui sera demain très lucratif pour les acteurs du marché privé... au détriment de ceux et celles qui ne pourront plus accéder à ces services essentiels pour satisfaire les besoins sociaux les plus élémentaires !

Et valider demain les accords internationaux de libre-échange comme le CETA, c'est encore accroître un peu plus l'emprise de ce système libéral.

Ce numéro parle de plusieurs aspects de ce qui est actuellement à l'œuvre :

Macron est appuyé par des médias « mainstream » aux mains des grands groupes et multinationales dont il défend les intérêts... et il n'est pas inutile de revenir sur le vocabulaire employé dans les médias, pour en démonter ce qui est dit, et ce qui est caché.

La mystification du néolibéralisme à l'œuvre dans les politiques mises en place par Macron se base notamment sur ce qu'on peut appeler le « travail gratuit » dont le capitalisme se nourrit de plus en plus... au détriment de ceux et celles qui ne sont plus considérés que comme un « coût du travail ».

Cette mystification utilise aussi la notion d'individu et sa responsabilité pour mieux casser les solidarités collectives et ringardiser ce qui en procède dans notre système social.

Les femmes subissent les inégalités salariales, sur le marché du travail... et rappeler la réalité de leur précarité illustre là aussi les effets d'un capitalisme qui n'a que faire d'égalité.

Les luttes se font plus nombreuses, et devront encore converger et s'agréger pour stopper cette spirale qui contribue à accroître les inégalités, et à faire de l'ensemble des salarié-es des variables d'ajustements pour un profit toujours plus important des plus riches.

Capitalisme et travail gratuit

Pendant longtemps, les économistes libéraux ont prétendu légitimer le profit par une « prise de risque » assumée par le capitaliste au moment de l'investissement. Aujourd'hui, il semblerait que cette explication auto-justificatrice soit à remiser au rayon des « contes et légendes » de la mythologie libérale. Non que les capitalistes aient soudainement perdu le « goût du risque » ni davantage celui du profit, mais tout simplement parce qu'avec le capitalisme de plate-forme, ils sont déjà parvenus à reporter ce « risque » sur d'autres qu'eux-mêmes. Mais il y a mieux encore : le Capital s'est engagé dans une opération dont l'objectif final vise à dissoudre le salariat dans un rapport social où la personne qui effectue un travail est privée de toute rémunération pour sa participation à la production de richesses.

Du travail sans être salarié-e...

Depuis plusieurs années, le capitalisme de plate-forme (Ubers, et autres Deliveroo...) avait mis en place une organisation du travail qui impose le régime des auto-entrepreneurs, et qui :

- Oblige les travailleur-euses à investir leurs propres deniers dans l'achat du capital nécessaire à l'activité de l'entreprise.
- Épargne aux employeurs le paiement des cotisations sociales (donc le financement de la protection sociale) ou la prise en charge des congés payés, de formation ou de maternité.
- Le libère de quasiment toute obligation contractuelle envers la personne qu'il emploie.
- Impose une flexibilité totale du temps de travail sans aucun respect de la réglementation sur les horaires de travail.

... Au travail sans salaire

Cela ne suffisait pas, des entreprises capitalistes, mais aussi des administrations, ont innové dans l'exploitation du travail d'autrui.

En déléguant à d'innombrables volontaires la réalisation d'une fraction de la production d'un service qui est ensuite marchandisé.

En ne rémunérant pas du tout celles et ceux qui, par ce travail non apparent, participent à la création d'une valeur que, pourtant, une entreprise va s'accaparer.

En occultant le fait qu'ils et elles sont amenés à travailler gratuitement.

En leur imposant une flexibilité maximale où la frontière entre travail et non-travail s'efface totalement.

En conduisant celles et ceux qui ont ainsi travaillé sans être rémunérés à acheter le service qu'ils ont contribué à produire.

Un tel « miracle » est accompli tous les jours par des millions de consommateurs et d'usagers qui, lors d'opérations (par exemple déclarer ses impôts, envoyer un recommandé sur le net...) ou d'achats en ligne sont « embauchés » sans être payés.

En enchaînant toutes les étapes nécessaires à l'achat, ils ne peuvent soupçonner être en train de contribuer (fût-ce dans une petite mesure) à créer un produit marchand qui leur sera vendu.

Mobiliser consommateur-riche-s et usager-e-s au service de l'accumulation du capital

Le développement de la commande à distance, du « self-payment », de « l'e-ticketing », des « e-services », comme il est convenu de les nommer, permet au capitalisme d'enrôler consommateurs et usagers au côté des salarié-e-s pour générer des profits et concourir à l'accumulation du capital.

Cette exploitation d'une forme de « bénévolat-contraint » (car chacun pourra refuser d'y avoir recours mais en renonçant à un achat) épargne à l'entreprise l'acquisition de moyens de production et augmente ainsi sensiblement le ratio entre profit et effectifs salariés. Et on peut trouver le parallèle dans la fonction pu-

blique, ce bénévolat-contraint épargne le recrutement de fonctionnaires ou légitime leur suppression de poste, validant ainsi l'option du « moins de service public ».

Peu importe que dans l'accomplissement de la tâche, le niveau de la productivité individuelle soit très faible en comparaison de celle d'un acteur professionnel, puisqu'il n'y a aucune rémunération. Voir même facturation du consommateur pour lui permettre d'effectuer « gratuitement » ces tâches. Comme par exemple pouvoir effectuer une opération bancaire depuis chez soi...

Mais, de plus, ce dispositif offre aux entreprises d'autres opportunités. Cette forme d'externalisation du travail vers une main d'œuvre que l'on n'a besoin ni de recruter ni de contrôler entraîne la disparition de la frontière entre travail domestique et travail professionnel. Elle permet à des entreprises de faire entrer dans la sphère du profit des pratiques sociales qui lui échappaient auparavant. Elle leur donne aussi l'occasion d'enregistrer une masse d'informations sur les utilisateurs qu'elles pourront exploiter voire commercialiser au travers du « big data ».



Gagnants et perdants

Les gagnants, peu nombreux, sont faciles à identifier. Il s'agit des entreprises qui, par ces moyens, peuvent réduire peu à peu la masse salariale et élever leurs profits.

La cohorte des perdants, elle, ne cesse de grossir. Il y a d'abord les consommateurs dont on exploite le travail à leur insu mais qui n'en retirent aucune contrepartie, fût-ce sous forme d'une réduction du prix des services. A cet égard, l'exemple des banques (traditionnelles ou en ligne) est édifiant. Alors que, chaque jour, elles mettent à contribution leurs client-e-s, elles les récompensent par une augmentation des frais de tenue de compte.

Il y a ensuite les salarié-e-s du secteur tertiaire dont les emplois disparaissent. Ainsi, les banques (elles encore) ont supprimé 530 000 emplois en Europe en 2016 et fermé 20 % de leurs agences la même année. Bien entendu, la distribution, activité à forte concentration de main d'œuvre, est particulièrement touchée. Les entreprises en ligne, Amazon par exemple, atteignent des niveaux de productivité deux

fois supérieurs à ceux des commerces traditionnels. Elles peuvent ainsi réaliser des économies d'échelle, réduire leurs coûts et étendre leurs parts de marché en entraînant la destruction d'emplois. On ne s'étonnera plus de voir, dans des centres-villes désertifiés, pas moins de 20 à 25 % de surfaces commerciales inexploitées. Les salarié-e-s des branches qui pratiquent massivement le « e-ticketing » sont, bien sûr, sévèrement touchés. Entre 2014 et 2015, Air France a fermé 200 points de vente. L'activité de ces établissements étant concurrencée par la vente en ligne.

Enfin, une autre catégorie est, elle aussi, concernée : les assurées et assurés sociaux. La production de richesses sans distribution de revenus correspondants prive les caisses de sécurité sociale d'une partie de leurs ressources potentielles et réduit leur capacité à financer la redistribution. N'oublions pas que la plupart des plateformes de vente en ligne figurent au palmarès de l'évasion et de la fraude fiscale dont les conséquences touchent à la société toute entière. Ajoutons que ce qui est devenu la norme pour les entreprises, l'est tout autant

pour des administrations qui obligent les usagers à prendre en charge une part des tâches autrefois assurées par des fonctionnaires dont les postes sont alors menacés voire supprimés. La dématérialisation des tâches est ainsi présentée comme la manière de réaliser des gains de productivité dans la sphère publique et figure parmi les premiers arguments des décideurs politiques pour réaliser leurs économies d'échelle, en clair supprimer des dizaines de milliers d'emplois.

L'introduction du numérique dans la production a été, un temps, présentée comme un outil d'émancipation et comme le meilleur chemin pour élever le niveau de vie général. Il n'en est rien.

La seule liberté constatée est celle gagnée par les entreprises capitalistes qui, en invoquant de prétendues lois propres à la « nouvelle économie », exigent la fin de la réglementation du travail et la destruction des services publics. Les ordonnances Macron et le programme CAP 2022 pour la fonction publique en sont l'illustration. ■

LE BÉNÉVOLAT POUR SORTIR DU RSA



AVEC LE DÉPARTEMENT,
MOI J'Y CROIS !

Macron assume son ultra-libéralisme!

Macron assume son ultra-libéralisme, l'individualisme méthodologique et la théorie du «capital humain» en sont le fondement idéologique. À travers plusieurs exemples, on peut en mesurer la portée.

L'individualisme néo-libéral

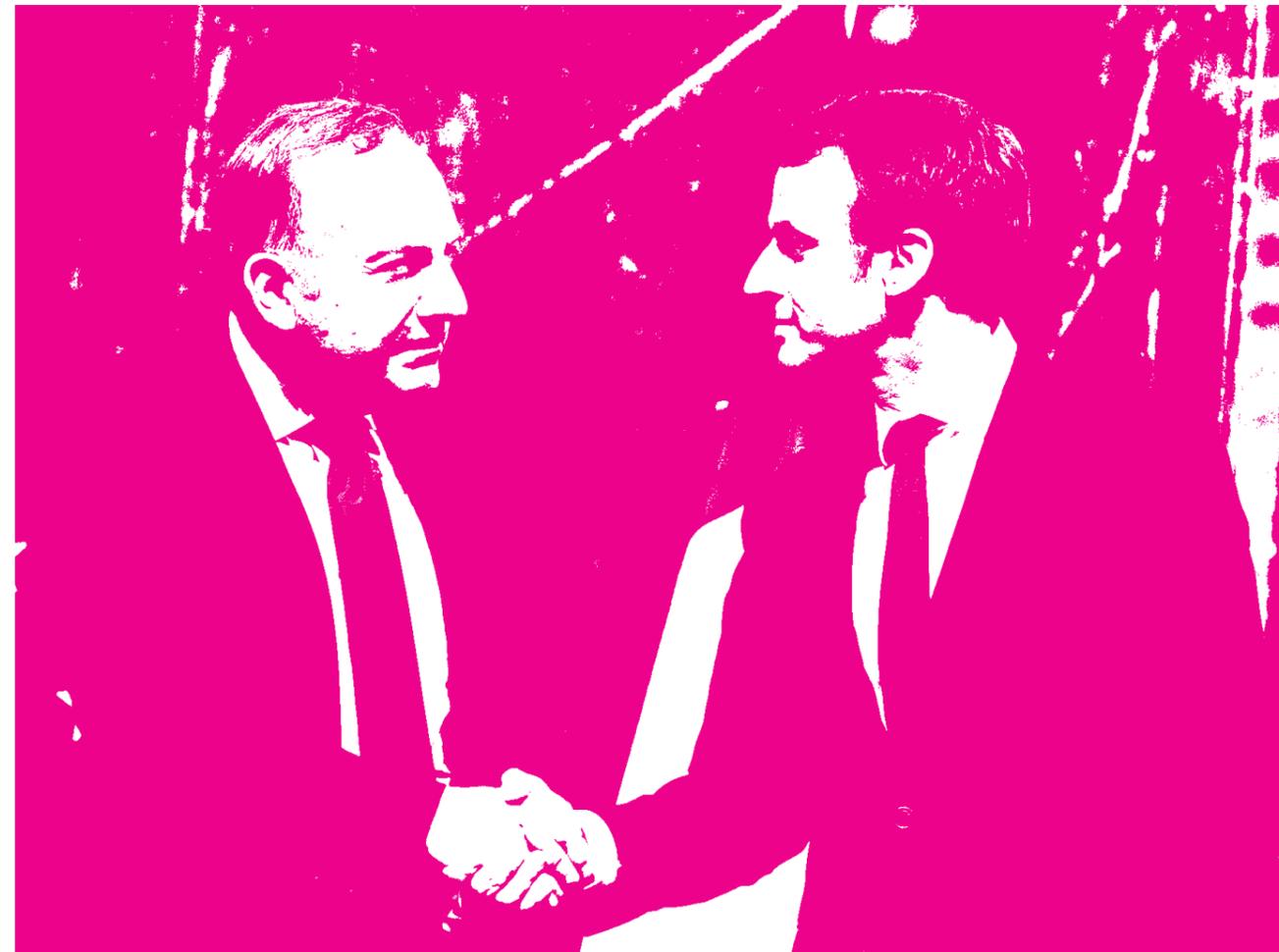
Dans ce système de pensée, les «carottes et les bâtons» sont érigés en mesures gouvernementales: les primes pour réalisation d'objectifs, le salaire au «mérite» des fonctionnaires, la réduction voire la suppression des allocations chômage en cas de refus d'offre d'emploi dite «raisonnable» ou encore la suppression des allocations familiales à des familles en raison de l'absentéisme scolaire de leurs enfants, les amendes à la consommation de cannabis par exemple. Ainsi, l'individu ne répondrait qu'à des sollicitations (positives ou négatives) financières. Pavlov n'est pas très loin. L'individu («homo œconomicus») serait purement calculateur et égoïste: il ne défendrait que ses propres intérêts. Par exemple l'argumentation d'Edouard Philippe: «les cheminots ne sont pas concernés» par une modification des statuts car elle ne s'applique qu'aux nouveaux salarié-es, illustre bien cette analyse qu'a fait sienne le gouvernement. Autre exemple, la gestion du chômage. Selon cette théorie néolibérale, le chômeur se lèverait tous

les matins en faisant un calcul économique, en pesant «le pour et le contre» et en décidant: est-ce que je continue à rechercher du travail ou non? D'un côté de la balance, on trouve un salaire (même s'il est déprécié en prenant le premier job venu), des économies de coût de recherche d'emploi et de l'autre côté, des allocations (pour ceux qui en touchent), la perspective d'un salaire plus élevé, correspondant à ma qualification.

Ce calcul peut être transformé en délire théorique comme par Gary Becker de l'École de Chicago: ai-je intérêt à me marier? Ai-je intérêt à commettre un crime?

La théorie du «capital humain»

Selon cette théorie, l'individu «gérerait sa personne» comme il gèrerait une entreprise. Il investit dans sa personne et veut en tirer un bon «retour sur investissement». Il commence par investir dans la formation initiale: ce qui justifie des frais de scolarité en fac ou grande école élevés. Tout au long de sa vie, il se forme. D'où l'idée de donner un chèque-formation à chaque salarié qui choisira parmi des offreurs de



formation, fera son marché (offre et demande de formation continue).

Il acquiert des compétences qu'il négocie dans un face à face avec son employeur: ce qui justifie le salaire au mérite et les (très) fortes inégalités de revenus. Voir les experts, les traders, les joueurs de foot (la minorité qui a réussi!).

Autre exemple, dans la Base de Données Économiques et Sociales figure une rubrique «investissement social» de l'entreprise (avant les investissements matériels et immatériels).

Le piège de la responsabilité

Comme l'individu est vu comme le moteur de tout, il est aussi responsable de tout ce qui lui arrive.

Le chômeur est responsable de «son» chômage. Le salarié est responsable de «sa» situation: salaire, conditions de travail, durée du travail.

L'étudiant est responsable de «son» parcours d'études. D'ailleurs un module de formation existe déjà en BTS et Bac Techno où l'élève doit réfléchir à ses compétences et à son orientation. Le lycéen doit décider, à 15 ans, faire des choix qui l'engagent pour la vie.

L'individu est seul devant son ordinateur, peut-être relié à Jupiter (sic). Finis l'État, la protection sociale, les institutions politiques et sociales, les corps intermédiaires (syndicats, partis, associations...). Exit les pesanteurs sociologiques, les habits, les contraintes familiales... Dans

ces conditions, ce gouvernement devrait fermer les facs de sociologie, de psychologie, d'ethnologie, d'histoire et... de Sciences Po.

Cette pensée qu'illustre Margaret Thatcher en déclarant en 1988 que «la société, je ne sais pas ce que c'est», est dangereuse et nuisible pour celle-ci, car ce qui fait société c'est bien le lien entre les individus: créons du COLLECTIF, des relations sociales, de l'entraide, de la solidarité, expérimentons des contre-sociétés, défendons et étendons les COMMUNS (accès à la justice, à l'eau potable, à la formation, aux soins de santé, à l'alimentation de qualité etc ...). ■

À propos du vocabulaire usuel du néo- libéralisme

Le langage est une arme idéologique puissante, dans le domaine économique plus encore qu'ailleurs. À juste titre, le discours syndical réfute l'emploi de certains mots ou expressions : « partenaires sociaux » ou « charges sociales » par exemple. Leur usage systématique par le patronat, les gouvernements et les médias sert à dissimuler les rapports sociaux, rapports de force, rapports de domination derrière le paravent d'un pseudo consensus (les « partenaires » ne travaillent-ils pas à la recherche de solutions « gagnant-gagnant » ?) ou d'une victimisation de la figure patronale (le patron ployant sous les « charges » comme hier le paysan sous les impôts du clergé et de l'aristocratie). Mais il est d'autres termes, plus insidieux, distillés par le truchement des éditoriaux, chroniques et avis d'experts diffusés quotidiennement par les médias. Il s'agit de mots dont la connotation technique ou savante prétend garantir la neutralité et légitimer l'autorité de celles et ceux qui les utilisent. Pour le moment, retenons-en trois.

L'épargnant

D'emblée, on l'imagine paré des vertus de l'abstinence et du renoncement aux frivolités du temps. Acharné à mettre de côté sou après sou, il contribue, par son abnégation, à alimenter en combustible la machine économique. On le dit souvent « petit ». Le « petit épargnant » existe, mais celui-là n'est pas très intéressant. Sa participation à l'effort commun est trop anecdotique. Pour les médias, le véritable épargnant est « gros ». C'est lui qu'on doit « attirer », « rassurer » (craintif, il s'inquiète facilement pour son pécule) et « protéger » des appétits insatiables d'un fisc lorgnant avidement son patrimoine. Suppression de l'ISF et réduction des impôts sur le capital, ne sont-ils pas la simple reconnaissance des sacrifices consentis par les épargnants lorsqu'ils investissent en Bourse ? Chaque euro placé n'est qu'une pierre ajoutée à l'édification de la richesse commune. On ne pourra donc que se réjouir de constater que les 10 % des ménages les plus riches (nos épargnants) possèdent plus de la moitié du patrimoine total des Français...

~~L'épargnant~~
Le possédant
~~L'investisseur~~
~~L'entrepreneur~~
Le capitaliste
Le patron

Il en est qui prétendent qu'à la place d'épargnant, on devrait dire **possédant**. Mais, ce mot-là, les médias ne semblent pas le connaître. On se demande pourquoi. Peut être que leurs dirigeants sont justement des « possédants ».

L'investisseur

Le prolongement « naturel » du précédent car, lorsque l'épargnant met en jeu ses économies, il se mue en « investisseur ». Sans lui, rien ne serait possible. « Premier de cordée », il nous hisse aux prix de risques inouïs vers les sommets de la prospérité et de l'abondance. L'investisseur est un casse-cou dont la vocation est la prise de risque. Il y excelle sur son terrain préféré : les cercles, les salons, les conseils d'administration où il n'a pas son pareil pour imaginer les coups à monter et les coûts à réduire. Fusion-acquisitions, restructurations, externalisations sont les outils qu'il forge pour « ré-enchanter le monde capitaliste ». Il aime vivre en bande. L'aventurier devient alors « institutionnel ». Fonds spéculatif, de placement, d'action, de pension lui permettent de donner la mesure de son audace. Certes, il n'est pas tou-

jours désintéressé. Comme l'affection, l'investissement exige un retour. C'est pourquoi, en France, les dividendes ont augmenté de 10% en 2016.

Certains affirment qu'investisseur pourrait avantageusement être remplacé par **capitaliste**. Mais ce mot, les médias n'en font pas usage. On se demande pourquoi. Peut être que leurs dirigeants sont justement des « capitalistes ».

L'entrepreneur

C'est le « poilu » de la guerre économique. Magnifié par les médias, il fait souvent la Une des magazines. Il le mérite. Lui connaît la vraie vie. Il est, nuit et jour, sur le terrain, à affronter la concurrence, à résister aux assauts syndicaux et à déjouer les pièges tendus par les bureaucrates acharnés à le faire chuter. Souvent associé au « self made man », il est l'exemple de la réussite individuelle, censée discréditer le collectif et donc ces travailleurs qui se regroupent en syndicats pour faire pression et tenter d'obtenir satisfaction. Mais il comme se sent vulnérable, il réclame d'être défendu. Les gouvernements s'empresent donc à son secours. Mais

cela ne suffit pas. C'est pourquoi il s'est lui même regroupé dans une organisation collective : le MEDEF, afin de réaffirmer combien la promotion de l'emploi et des salaires est la préoccupation première de l'entrepreneur. On notera qu'entrepreneur doit se dire au masculin, non que cette population soit exclusivement masculine, mais parce que cela souligne l'image virile d'un valeureux combattant. On doit reconnaître que la catégorie est un peu fourre-tout. C'est vrai, on y trouve à la fois les auto-entrepreneurs et les dirigeants de multinationales. Cependant tous partagent une passion : « l'esprit d'entreprise ». Par contre, il est une autre chose qui est moins partagée : les revenus. Ainsi, les auto-entrepreneurs reçoivent en moyenne 5000 euros annuels et les « entrepreneurs » du CAC 40 environ 900 fois plus... Beaucoup assurent qu'au lieu d'entrepreneur, il serait plus judicieux d'utiliser le mot **patron**. Mais, ce mot, les médias semblent le négliger. On se demande pourquoi. Peut être que leurs dirigeants sont justement des « patrons ».

A suivre ? ■

Femmes et précarité: le 8 mars c'est toute l'année!

Tandis que 5 millions de femmes étaient dans la rue et en grève ce 8 mars en Espagne, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, en France Solidaires avec d'autres organisations et le mouvement féministe continuent de construire la grève des femmes.

Mais évidemment, prendre conscience de la nécessité de ce mot d'ordre « politique », au sens noble du terme, de grève des femmes, nécessite que l'on (les militant-es, les syndicats, et tout le monde!) travaille sur les questions d'inégalités femmes/hommes toute l'année. C'est pourquoi on fera ici un focus sur le fait que les femmes sont très largement touchées par la précarité. Quand on parle de précarité, c'est à la fois l'insécurité d'une situation qui est visée (l'absence de situation stable dans la durée) mais aussi une situation de pauvreté intrinsèque: l'absence de moyens, pour pouvoir subvenir à ses besoins et à celle de ses proches. On peut mesurer la situation de précarité des femmes par différents paramètres.

Les femmes sur le marché de l'emploi

Incontestablement, et ceci est souvent mis en avant, le taux d'activité des femmes (nombre de femmes par rapport au nombre de personnes sur le marché du travail) a progressé. Mais si sur le papier le taux de chômage des femmes est légèrement inférieur à celui des hommes (10,2% pour les hommes et 9,9% pour les femmes), ces chiffres sont relativisés lorsque l'on prend en compte les personnes qui souhaitent travailler (mais qui n'entrent pas dans la définition du Bureau International du Travail)*: là les femmes se situent à 14,3% tandis que 13,2% des hommes sont dans cette situation.

Mais ce qui est plus parlant c'est le taux d'emploi à temps partiel: (c'est à dire le % d'actifs travaillant moins de 30 heures par semaines. Suivant les chiffres de l'OCDE en 2016, ce taux est de 22 % pour les



femmes, tandis qu'il n'est que de 7% pour les hommes.

82% des salarié-es à temps partiel sont des femmes, et 2/3 des travailleurs pauvres sont des femmes!

Ce sont d'ailleurs l'occupation d'emplois à temps partiel qui expliquent en partie les écarts de rémunération femmes/hommes de 26% en France (dans le privé) et de 14% dans la fonction publique, sans parler de l'écart abyssal sur les retraites (39% pour le privé).

La précarité des femmes sous l'angle de la pauvreté

Le taux de pauvreté des hommes est de 13,4% tandis que celui des femmes se situe à 14,7%.

23% des ménages les plus pauvres sont des familles mono-parentales composés de 85% de femmes seules avec enfants.

Beaucoup de femmes n'ont pas droit aux allocations car elles ne remplissent pas les conditions pour avoir accès à l'assurance chômage et/ou leur foyer se situe au-dessus des plafonds des minima sociaux du RSA et de l'allocation de solidarité spécifique pour les personnes en fin de droits.

Sans vouloir revenir dans le détail des causes de ces inégalités, il faut préciser que les causes de ces inégalités sont évidemment à trouver dans notre système patriarcal avec la division sexuelle du travail qui assigne aux femmes certains métiers (l'éducation, les soins à la personne, les services) de par leur prétendues qualités naturelles (douceur, maternelles, délicatesse etc..), tandis que les hommes sont dans d'autres métiers souvent mieux rémunérés (techniciens etc..). Les femmes ont des carrières moins linéaires et prennent en charge largement encore l'éducation des enfants et les tâches ménagères. Le poids du sexisme et des violences sexuelles subies par les femmes (20% de

femmes ayant subi du harcèlement sexuel au travail) est aussi un facteur non négligeable sur leur situation.

Les lois travail, vont évidemment accentuer la précarité des femmes sur le marché du travail: les femmes représentent 56% des effectifs des TPE, là où le rapport de force est faible et là où désormais les entreprises pourront décider sur divers sujets comme la rémunération des congés maternités, les journées enfant malade etc., là où pourront aussi être décidés les changements d'horaires, des clauses de mobilité, sous peine de licenciement. ■

* Le chômage au sens du BIT désigne la personne de 15 ans ou plus n'ayant pas du tout travaillé au cours de la semaine de référence, qui est disponible dans les deux semaines à venir et qui recherche activement un emploi.

La bataille contre le CETA continue...

Le CETA, traité de libre échange entre le Canada et l'Union européenne va en arriver à sa phase de ratification nationale. Rappelons que le CETA, sous prétexte de croissance et de libre échange, va en fait remettre en cause des normes sociales, environnementales, au profit des multinationales. Le traité prévoit en outre, un tribunal d'arbitrage privé pour le règlement des différends, une multinationale pourra ainsi faire condamner un État, une collectivité ne respectant pas ce qui est jugé contraire au traité. Il donne par ailleurs aux multinationales la possibilité d'intervenir à leur avantage dans l'édition des normes réglementaires. Placer les multinationales au coeur de l'élaboration des normes collectives, les prémunir d'une justice qui pourrait leur demander des comptes, quoi de plus naturel pour ces champions de l'évasion et de la fraude fiscales et du non respect des réglementations sociales et environnementales? Ou se situe encore la démocratie?

Le CETA préfigure également une série d'autres accords tout aussi dangereux, négociés dans la plus grande opacité et sans consultation ni des parlement nationaux ni des citoyen-nés: le traité avec le MERCOSUR avec notamment des conséquences très importantes sur l'agriculture et la santé publique, celui avec le Mexique, le JEFTA avec le Japon qui va encore plus loin que le CETA sur l'e-commerce et la propriété intellectuelle, le TISA qui a pour projet de libéraliser sans retour possible les services, ceux avec l'Australie et la Nouvelle Zélande, etc., sans oublier le Global ICS, un projet de traité plurilatéral qui étendrait le règlement des différends «investisseur contre État» type CETA à tous les accords. Parlons également des accords de partenariat économique (APE) «conclus» avec notamment les pays africains dont le partenariat se résume pour ces pays à devoir obéir aux intérêts économiques et financiers des grandes puissances et à leurs injonctions...

Stopper le CETA est donc aussi une nécessité pour ne pas voir les autres projets d'accords de libre-échange, aboutir. Le collectif national Stop-TAFTA dont Solidaires est membre a ainsi lancé une campagne en vue de l'obtention d'un référendum, pour que la ratification ne se fasse pas en catimini et pour mettre en lumière les dangers de ces accords, le JEFTA et celui avec le Mercosur étant proches de passer devant le Conseil européen.

Après la visite le 16 avril dernier de Justin Trudeau à Paris qui a été l'occasion pour le collectif STOP TAFTA de dénoncer encore une fois les dangers du CETA, il faudra encore renforcer cette lutte, le gouvernement Macron tablant sur une ratification par le Parlement au second semestre 2018.